Description du passage à niveau

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement «Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Cerema

	Visite	Pistes	Validé
État d'avancement du diagnostic (date)	04/01/22		
Documents annexes ajoutés			

Document de diagnostic de sécurité routière
des passages à niveau

Grille d' Evaluation et Pistes d' Actions

Inscrit au PSN : NON Inscrit

PN n° 56



Commune : Connantre — Dép. Marne

Classe de la voirie : Voie communale — Voie communale n°4 de Brouusy le Grand à Connantre

Ligne ferroviaire, nom et n° : 010000 — Ligne de Oiry-Mareuil à Romilly-sur-Seine

Date : 04/01/2022 / Heures : 16h

Diagnostic de nuit

Classement PN : Cat 1 X Cat 2 Cat 3 Cat 4

Caractéristiques | Caractéristiques | Caractéristiques | Caractéristiques

Classe voirie :	Voie communale	
Voie communale n°4 de Brouusy le		
Nbre de voies		2
Trafic moy. / jour	20/12/16	260
Part de poids lourds (%)		18
Vitesse réglementaire km/h		50km/h
Vitesse pratiquée km/h		50km/h
Pt singulier à proximité		non
Distance de visibilité sur le feu de droite du PN (m)	sens 1	100
	sens 2	100
Présence piétons	oui	
Cyclistes	oui	
Bus, autocars		non
Transpt except. Ou gros engins agric.	oui	
Voie orientée est-ouest (soleil rasant)		non

Ligne ferroviaire :	010000
Ligne de Oiry-Mareuil à Romilly-sur-Seine	
Nbre de voies ferrées	1
Nbre de trains moy. / jour	1
Période d'exploitation (horaires de début et de fin)	24h
Vitesse limite de ligne au PN km/h	20
Si ligne électrifiée, type :	NC
Moment	260

Collisions et heurts
Sur les 10 dernières années

Nbre de collisions avec un train	0
Nbre de heurts sur installations	1
Nbre de tués	0
Nbre de collisions et heurts de nuit	0

PN n°	56	**PK :** 040+0011
En agglomération		Non
Type de PN	SAL 2	
Largeur chaussée au PN (m)		4 m
Longueur du PN entre barrières (m)		6 m
Angle voie ferrée / route (degrés)		75 °
Profil difficile		Non
Fermetures prolongées (gare à proximité….)		non

Commentaires :
Date du dernier comptage routier: 20/12/2016

Environnement

Nature de l'environnement autour du PN : Urbain

Description : zone industrielle

Activités à proximité du PN	oui		Projets en cours pouvant impacter le PN : non — si « oui », listez :
Panneaux publicitaires		non	
Si urbain, éclairage public	oui		

Commentaires :

Schéma du PN **(d'après une vue aérienne, un plan ou dessiné à la**

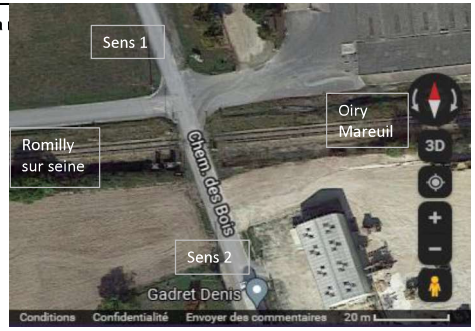

Grille d'évaluation

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Inspection | Inspection | | Inspection | Inspection

Pistes d'actions

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »

Actions | Actions | | Validation | Validation

	Questions PN 56 - 010000 040+0011	Sens 1 vers : Connantre Oui	Non	NC	Sens 2 vers : N4 Oui	Non	NC	Commentaires Si réponse « non », décrivez le défaut	Pistes d'actions les numéroter si plusieurs pistes pour la validation	Suite donnée 1 – piste d'action retenue 2 – date estimée de réalisation de la piste d'action retenue 3 – le(s) gestionnaire(s) qui prend en charge la réalisation de l'action retenue s'identifie par R (routier) et/ ou F (ferroviaire) 1	2	3	
GÉOMÉTRIE	**I1 :** Les caractéristiques géométriques du passage à niveau permettent un bon franchissement pour tous les types de véhicules		X			X		Platelage très vétuste risque crevaisons	Platelage très vétuste risque crevaisons	Refaire le platelage resserrer boulons	1 an	F	GÉOMÉTRIE
	I2 : Le passage à niveau est suffisamment éloigné de tout point singulier (carrefour, tourne à gauche, virage serré, rétrécissement de chaussée, etc.)	X			X								
	I3 : Si un point singulier existe, son mode de gestion permet d'éviter que des véhicules se retrouvent bloqués au niveau du PN			X			X						
VISIBILITÉ	**II1 :** La visibilité en approche(1) sur le PN est correcte : à la vitesse réglementaire, la distance de visibilité sur le feu de droite ou la Croix de St André est supérieure à la distance d'arrêt(2)	X			X								VISIBILITÉ
	II2 : La signalisation avancée annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche		X			X		*sens 1: changer panneau A7 (voir si responsabilité de l'entreprise BARENBRUG) *Sens 2: placer panneau A7 à 50 m laisser le pannonceau supprimer J10 3 bandes (ceci règlera le problème d'absence de panneau dans l'impasse)	*sens 1: changer panneau A7 (voir si responsabilité de l'entreprise BARENBRUG) *Sens 2: placer panneau A7 à 50 m laisser le pannonceau supprimer J10 3 bandes (ceci règlera le problème d'absence de panneau dans l'impasse)	Sens 1: Changer le panneau A7 Sens 2: Déplacer le panneau A7	1 an	R	
	II3 : La signalisation de position annonçant le PN est réglementaire et bien visible sur toutes les voies en approche	X			X								
LISIBILITÉ	**III1 :** Le type et le mode d'exploitation de la route sont compatibles avec une bonne perception du passage à niveau pour l'usager (pas d'effet de surprise)	X			X								LISIBILITÉ
	III2 : La signalisation verticale et les barrières sont facilement identifiables de jour comme de nuit (pas de pollution visuelle)	X			X								
	III3 : La perception des feux R24, du platelage du passage à niveau, des barrières en cours de fermeture permettent de bien situer l'endroit où l'usager doit s'arrêter	X			X								
	III4 : De nuit, le passage à niveau (feux et barrières notamment) est perceptible malgré les feux des autres véhicules			X			X						
MODES ACTIFS	**IV1 :** Les aménagements prennent en compte la circulation des vélos et piétons , l'accessibilité est développée au maximum pour les personnes à mobilité réduite		X			X							MODES ACTIFS
	IV2 : Le guidage des piétons vers le PN et la perception de l'endroit où ils peuvent traverser la voie ferrée est suffisant (y compris dissuasion des cheminements interdits)	X			X			Présence clôtures					
	IV3 : En cas de proximité d'une gare, le cheminement des piétons le long de la voie ferrée est dissuadé et il existe un cheminement satisfaisant			X			X						
AUTRE	**V :** En cas de fermeture prolongée, le passage en chicane est dissuadé par l'aménagement et les équipements du passage à niveau		X			X		Pas de possibilité de placer un ilot central					AUTRE

NC : Non concerné *(1) la voie concernée est la voie routière principale, voie qui coupe la voie ferrée* *(2) voir rapport « Proposition pour le diagnostic de sécurité de passages à niveau » partie 2.2.1 et 2.5*

Annexe technique n°1	Compléments techniques au diagnostic en	Évaluation	Pistes d'actions	
	Sujet :		Thème	Question(s)
	PN n° PN 56 - 010000	**Commune :** Connantre	**date :** 04/01/2022	

Annexe photos n°1	Photos / Plans / Schémas			
	Sujet :	Photos PN56 L10000 de Oiry-Mareuil à Romilly-sur-Seine		
	PN n° PN 56 - 010000	Commune :	Connantre	date : 04/01/2022

sens 1













sens 2









